

2009/1635 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS COMBATTANTS (DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Les associations d'Anciens Combattants ont toutes, en commun, la volonté de :

- maintenir et développer l'esprit de défense, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie ;
- transmettre, aux jeunes générations, le devoir de mémoire et l'amitié existante entre les camarades de combat ;
- soutenir et aider, moralement et matériellement, les compagnons en difficulté, et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils.

Pour permettre à ces diverses associations de poursuivre leurs activités, je vous propose d'allouer les subventions, respectivement, suivantes :

**Association Nationale des Médailleurs de la Résistance Française - A.N.M.R.F.  
- Section Rhône  
7, rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon**

Objet de l'Association, qui compte 110 adhérents, personnalités médaillées de la résistance française :

- maintenir l'esprit et l'idéal de la Résistance, l'amour de la patrie et lutter pour son indépendance ;
- transmettre ces valeurs aux jeunes générations ;
- soutenir et aider les compagnons à faire face aux difficultés de la vieillesse.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'Association : aide sociale, organisations diverses, édition du bulletin, commémorations, funérailles.

Montant proposé : 360 euros.

**Commission d'Entraide de Résistance et Déportation  
7, rue Saint Polycarpe - 69001 Lyon**

Objet de l'Association, dont tous les adhérents sont bénévoles, et est membre de la Maison du Combattant de la libération :

- unifier les actions sociales et morales des 17 associations adhérentes et plus de 1 200 membres ;
- entretenir le souvenir des martyrs de la résistance et de la déportation ;
- perpétuer l'esprit de patriotisme et défendre les droits moraux et matériels des anciens résistants, déportés ou de leurs ayants droits.

Objet de la demande :

- participation au fonctionnement général de l'Association ;
- aide morale et financière aux malades par un comité d'entraide, envoi de colis à Noël et à Pâques aux veufs, veuves et malades

Montant proposé : 250 euros.

**Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie  
(FNACA)  
178, rue Garibaldi – 69003 Lyon**

Objet de l'Association qui compte 450 adhérents à Lyon :

- aider juridiquement et matériellement tout adhérent ou veuve en difficulté ;
- participer au devoir de mémoire auprès des jeunes générations en organisant des expositions sur la guerre d'Algérie en direction des jeunes publics et en assistant à toutes les commémorations nationales.

Objet de la demande : fonctionnement général de l'Association.

Montant proposé : 400 euros.

**Association départementale des Familles de Fusillés, de Disparus, de  
Déportés (ADFFDD)  
10, rue Mazonod – 69003 Lyon  
(relevant de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et  
Patriotes du Rhône – FNDIRP)**

Objet de l'Association qui compte plus de 320 adhérents et 42 bénévoles :

- défense des intérêts moraux et matériels des adhérents et d'une manière générale des intérêts moraux de la résistance, de la déportation et de l'internement ;
- actions contre toutes formes de racisme, de renaissance du nazisme et du fascisme.

Objet de la demande :

- maintien de distribution gracieuse de documents, littérature, cassettes et CD-Rom sur la résistance et la déportation, dans les manifestations ;
- dépôt de gerbes aux cérémonies et aux enterrements.

Montant proposé : 2 200 euros.

**Association Les Messagers de la Mémoire – Forum international de Lyon des jeunes pour la mémoire – sise 16, avenue Berthelot - 69007 Lyon**

Objet de l'Association qui compte 50 adhérents :

Favoriser et promouvoir la persistance et le relais des mémoires, par les jeunes, des différents conflits et génocides qui ont marqué l'Histoire de l'Humanité, parmi lesquels la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Objet de la demande : aide à la mise en place d'outils d'information et participation au fonctionnement général de l'Association.

Montant proposé : 2 500 euros.

**Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants de Lyon et de sa région - FARAC  
Sise au Cercle des Officiers, 22 avenue Leclerc – 69363 Lyon cedex 07**

Objet de l'Association qui compte 20 000 adhérents, au niveau national :

- fédérer les différentes associations et amicales réunissant combattants et anciens membres de l'armée française ;
- organiser des cérémonies et manifestations annuelles à Lyon et la région lyonnaise en liaison avec les autorités officielles ;
- études historiques sur les conflits régionaux et nationaux.

Objet de la demande :

- participation aux frais de fonctionnement de la Fédération qui regroupe 93 organismes ;
- frais financiers liés aux manifestations et commémorations au service de la mémoire.

Montant proposé : 4 000 euros.

**Fédération Nationale des Rapatriés – Délégation départementale du Rhône  
225, avenue du Plateau – 69009 Lyon**

Objet de l'Association qui compte 120 membres :

- rassembler les rapatriés, défendre leurs droits matériels et moraux, resserrer les liens d'amitié entre eux et leurs amis sympathisants ;
- aider à la constitution des dossiers de retraite et traitement des dossiers de contentieux rapatriés en lien avec la Préfecture ;
- participer aux commémorations.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'Association et aux activités commémoratives.

Montant proposé : 1 200 euros.

Vu l'avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations d'Anciens Combattants :

|   |          |
|---|----------|
| - Association Nationale des Médailleurs de la Résistance Française – ANMRF – Section Rhône :        | 360 €.   |
| - Commission d'Entraide de Résistance et Déportation :  | 250 €.   |
| - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) :               | 400 €.   |
| - Association Départementale des Familles de Fusillés, de Disparus, de Déportés (ADFFDD) :          | 2 200 €. |
| - Association « Les Messagers de la Mémoire » :   | 2 500 €. |
| - Fédération des Amicales Réglementaires et d'Anciens Combattants de Lyon et de sa Région (FARAC) : | 4 000 €. |
| - Fédération Nationale des Rapatriés :  | 1 200 €. |

2. La dépense correspondante, soit 10 910 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2009, sur la ligne de crédit n° 41770 – nature 6574 – fonction 33.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

E. HAGUENAUER